

Le 28 Avril 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Moustique tigre : surveillance renforcée du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre

Depuis plusieurs années le moustique tigre est implanté et actif dans toute la région Occitanie. Chaque année, pour limiter son implantation et prévenir le risque d'importation des virus dont il peut être le vecteur (dengue, chikungunya, zika), les autorités sanitaires avec leurs partenaires mettent en œuvre un dispositif de surveillance renforcée.

### Une surveillance renforcée pendant la période d'activité du moustique tigre

Le dispositif de surveillance renforcée est activé du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre, période d'activité du moustique tigre. Ce dispositif repose sur 3 axes :

- Une **surveillance renforcée des populations de moustiques** (surveillance entomologique).
- Une **sensibilisation des personnes** résidant dans les zones où ces moustiques sont présents et actifs. La lutte contre ces moustiques et leurs larves constitue l'un des principaux moyens d'éviter la transmission de virus. C'est un réflexe à acquérir chez soi pour se protéger de manière collective.  
  
>> [Pour en savoir plus sur les bons réflexes à adopter](#)
- Une **surveillance médicale renforcée des cas humains des maladies que ce moustique peut véhiculer** : chikungunya, dengue et zika (surveillance épidémiologique). Cette surveillance mobilise les professionnels de santé de toute la région pour qu'ils effectuent le signalement immédiat à l'Agence régionale de santé de tout patient présentant des symptômes de dengue, chikungunya ou zika. En cas de confirmation d'un cas suspect, et après une enquête entomologique visant à vérifier la présence de moustique tigre, un traitement insecticide est organisé dans les lieux de passage du malade.  
  
>> [Pour en savoir plus sur l'enquête et les traitements](#)

### CONSEILS AUX VOYAGEURS

**Voyageurs en zone tropicale** : soyez vigilants **sur place et à votre retour**. Consultez votre médecin en cas de **symptômes** (fièvre brutale, douleurs articulaires, courbatures, et/ou éruptions cutanées...) **jusqu'à une semaine après votre voyage** en lui signalant votre voyage et lieu de séjour. En Occitanie en 2020 la majorité des cas signalés (dengue) était des voyageurs de retour des départements et régions d'outre-mer qui faisaient face à une épidémie de dengue.

## En 2021, moins de cas en raison de la limitation des voyages

En 2021 en Occitanie un nombre de cas très faible a été signalé du fait de la limitation des voyages liée à la crise du COVID. Malgré le faible nombre de cas importé, un cas autochtone (personne contaminée alors qu'elle n'avait pas voyagé) a été confirmé.

En 2021

- **24 cas d'arboviroses importées** (voyageurs) ont été signalés (128 en 2020).
- **1 cas autochtone** de dengue (Personne ayant contracté la maladie sans avoir voyagé en zone contaminée) contre 3 en 2020.
- Ces signalements ont donné lieu à **17 enquêtes** autour des lieux fréquentés par les cas (32 en 2020)
- **24 traitements** autour des lieux fréquentés par les personnes infectées où la présence de Moustique tigre était confirmée contre 125 en 2020.

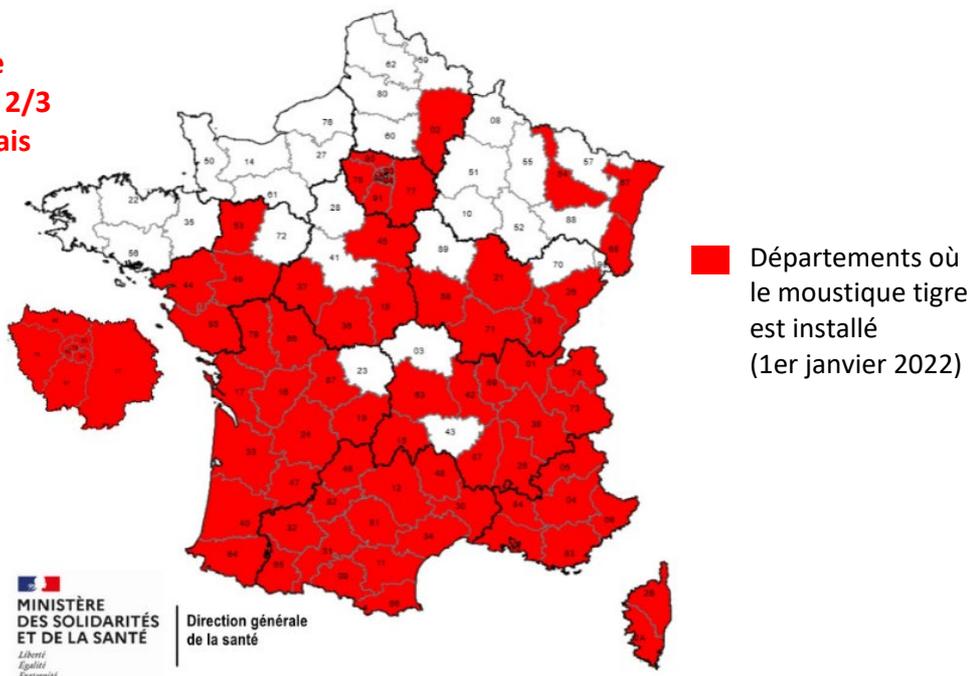
Les voyages vont probablement être plus nombreux cette année : **vacanciers n'oubliez pas** à votre retour de **poursuivre votre protection** active en utilisant des répulsifs efficaces durant 7 jours après votre retour et de maintenir votre environnement le plus défavorable à la prolifération des moustiques tigres.

## Une forte présence du moustique tigre en Occitanie

En Occitanie 1964 communes sur les 4454 communes de la région (44%) sont colonisées ce qui représente 88% de la population régionale soit près de 5.5 millions d'habitants.

Pour savoir si votre commune est colonisée rendez-vous sur le [site de signalement cliquer ici !](#)

**Le moustique tigre est présent sur les 2/3 du territoire français en métropole**



Pour en savoir plus :

[Sur le moustique tigre et les maladies qu'il peut transmettre](#)

[Sur la présence du moustique tigre en France métropolitaine](#)

Agence Régionale de Santé Occitanie  
26-28 Parc Club du Millénaire  
1025 rue Henri Becquerel  
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

[www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr)

@ARS\_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

[vincent.drochon@ars.sante.fr](mailto:vincent.drochon@ars.sante.fr)

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

[sebastien.pageau@ars.sante.fr](mailto:sebastien.pageau@ars.sante.fr)

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

[anne.cianfarani@ars.sante.fr](mailto:anne.cianfarani@ars.sante.fr)